

Rappel Temps de préparation : 30 minutes  
Temps de passage : 20 minutes

EO   
EDS

Sujet :

**Après avoir montré quels sont les effets pervers de la division du travail, vous vous demanderez si les nouvelles formes d'organisation du travail y ont remédié.**

Thème(s) du programme concerné(s) : Division du travail et extension des marchés – Adam Smith

Questions préalables :

1. Montrez que la division du travail permet une augmentation de la productivité.
2. Que signifient les données en gras dans le document 2 ?
3. Expliquez la phrase en caractères gras dans le document 1.

**Document 1**

Cette grande augmentation dans la quantité d'ouvrage qu'un même nombre de bras est en état de fournir, en conséquence de la division du travail, est due à un accroissement d'habileté chez chaque ouvrier individuellement, à l'épargne du temps qui se perd ordinairement quand on passe d'une espèce d'ouvrage à une autre, enfin, à l'invention d'un grand nombre de machines qui facilitent et abrègent le travail et qui permettent à un homme de remplir le travail de plusieurs... Dans chaque art, la division du travail amène un accroissement de la puissance productive du travail; ce qui dans une société un peu grossière, est l'ouvrage d'un seul homme devient, dans une société avancée, la besogne de plusieurs.

**Un homme qui passe toute sa vie à remplir un petit nombre d'opérations simples, n'a pas lieu de développer son intelligence ni d'exercer son imagination ( ... ) pour écarter des difficultés qui ne se rencontrent jamais...** ainsi sa dextérité dans son métier particulier est une qualité qu'il semble avoir acquise aux dépens de ses qualités intellectuelles, de ses vertus sociales et de ses dispositions guerrières..

Source: A. SMITH -Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations - 1776

**Document 2**

**Les conditions de travail dans l'Union européenne (en 2000)**

**Contenu du travail .**

.....	tâches
complexes .....57%	
.....	tâches
monotones .....40%	
Travail impliquant.....	
.....autocontrôle de la qualité du travail	76%
.....	
.....satisfaction de normes de qualité précises	70%
de problèmes	82%

tâches courtes et répétitives (moins de 10 minutes)

**!Contrôle sur le travail, et autonomie**

...	le
rythme de travail	29%
iNe peut choisir ni modifier.....-les méthodes de travail	29%
-l'ordre «exécution des tâches	35%
INe peut pas faire une pause à sa guise	39%
Champ: sondage auprès de la population active des 15 pays <i>de PLIE</i>	
D'après la "Troisième enquête européenne sur les conditions de travail" - 2000	

**Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve.**